



Des élus de la CCLST empilent désormais trois mandats.

Le 1er vice-président, maire de Loches et conseiller régional (6,7% des inscrits/liste). La présidente de l'office de tourisme, 1ère adjointe de Loches et désormais vice-présidente 37 (19% des inscrits), le maire de Genillé, conseiller délégué CCLST et départemental (19% des inscrits). La 8^e Vice-présidente, élue députée (10.73 % des inscrits), seule nouvelle élue qui quitte ses anciennes fonctions... contrainte par la loi.

Notre système « démocratique » est ainsi fait qu'il permet d'être élu avec cette représentativité-là... Pourquoi accepter le cumul de mandats, impossible à assumer pleinement, à part peut-être les indemnités.

De moins en moins d'électeurs votent localement, comme s'ils n'avaient trouvé que l'abstention pour se faire entendre. Écoutons la demande de vraie démocratie et de RIC portés en 2018, sinon le divorce entre élus et citoyens aura un prix à payer. Travaillons à une manière d'associer les citoyens à la chose publique, qui ne soit pas cosmétique. Localement, n'en sommes-nous pas tous coresponsables ?

Concentrons-nous, avec les habitants, sur déchets, énergies, solidarité, gens du voyage, PLU, ressource en eau...